

COMMUNE D'OBERHERGHEIM

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 6 MARS 2023

Sous la présidence de Corinne SICK, Maire

En fonction : 13

Présents : Sabine TRAWALTER, Jeannot LINDNER, Stéphanie KARRER, Philippe LAPP, Adjoint, Bernard MACHER, Agnès LICHTLÉ, Annick BAUER, Brice BUTZERIN, Marc SAUR, Line HAEGY.

Excusés :

Stéphanie MEY (procuration à Corinne SICK, Olivier KLEIN (procuration à Brice BUTZERIN), Agnès LICHTLÉ (procuration à Sabine TRAWALTER)

Madame le Maire, Corinne SICK, ouvre la séance à 21h30 et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil Municipal.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation des procès-verbaux des 5 décembre 2022 et 27 février 2023
2. Utilisation par le Maire des délégations de compétence
3. Compte de gestion 2022
4. Compte administratif 2022
5. affectation des résultats
6. Subventions communales 2023
7. Subvention au FCO pour l'organisation du 13 juillet 2022
8. Tarifs communaux 2023
9. Restructuration de la mairie et des abords
Insertion des réseaux BT dans l'environnement
10. divers

Désignation d'un secrétaire de séance :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne :

Madame Sabine TRAWALTER, en qualité de secrétaire de séance,
M. Richard HASENFRATZ en qualité de secrétaire auxiliaire

POINT 1 APPROBATION DES PROCES VERBAUX DU 5 DECEMBRE 2022 et 27 FEVRIER 2023

Ces procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

POINT 2 UTILISATION PAR LE MAIRE DES DELEGATIONS DE COMPETENCE

Mme le Maire a utilisé la délégation de compétence qui lui a été confiée en séance du 25 mai 2020, conformément à l'article 2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Déclarations d'intention d'aliéner :

La commune n'a pas fait valoir son droit de préemption pour les biens cadastrés suivants :

- Vente section 27 parcelles 146 – 6 rue Christophe de Klinglin – 536 m²
- Vente section 3 parcelle 239/16+240/16+247/17 – 32 et 34 rue Principale – 803 m²
- Vente section 29 parcelle 277/61 – 9 rue Saint Léger – 252 m²

POINT 3 COMPTE DE GESTION 2022

Considérant que les résultats du compte de gestion 2022 établi par le trésorier sont conformes à ceux du compte administratif 2022.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **déclare** que le compte de gestion 2022, dressé par le Monsieur le Trésorier du Service de Gestion Comptable de Guebwiller, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part.

POINT 4 COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le compte administratif 2022, examiné ce jour en Commissions Réunies, présente les résultats suivants :

COMPTE ADMINISTRATIF 2022		
Résultat d'exécution du budget		
Section de fonctionnement	Prévu	Réalisé
Dépenses	1 262 225,78 €	1 239 603,26 €
Recettes	1 262 225,78 €	1 572 177,47 €
Résultat de l'exercice 2022		332 574,21 €
Excédent de fonctionnement 2021 reporté		95 655,78 €
Résultat de fonct de clôture 2022		428 229,99 €
Section d'investissement	Prévu	Réalisé
Dépenses	1 227 880,55 €	279 545,64 €
Recettes	1 227 880,55 €	811 372,91 €
Résultat de l'exercice 2022 hors RAR		531 827,27 €
Résultat de clôture 2022		531 827,27 €
Restes à Réaliser en Dépenses		97 800,00 €
Restes à Réaliser en Recettes		97 800,00 €
Résultat de l'exercice 2022 avec RAR		531 827,27 €
Déficit d'investissement 2021 reporté		-250 606,77 €
Résultat d'invest de clôture 2022		281 220,50 €
Résultat de clôture 2022		709 450,49 €

Madame le Maire quitte la table des délibérations pour permettre le vote du Compte Administratif 2022
Sous la présidence de Monsieur Philippe LAPP, Adjoint,

Vu la délibération de ce jour statuant sur le compte de gestion 2022,

Délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2022, dressé par Madame Corinne SICK, Maire,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

➤ **Approuve** le compte administratif 2022.

Madame le Maire rejoint l'assemblée et remercie Philippe LAPP d'avoir bien voulu exposer et commenter ce compte administratif.

POINT 5 AFFECTATION DU RESULTAT 2022

Vu le résultat de clôture de la section de fonctionnement de 428 229.99 € ;

Vu les importantes dépenses d'investissement à venir sur l'exercice 2023,

Compte tenu du besoin de financement de la section d'investissement, le Conseil municipal décide de ne rien reporter sur le compte 002 (excédent de fonctionnement), de porter la somme de 428 229.99 € au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé), la somme de 281 220.50 € au compte 001 (excédent d'investissement).

POINT 6 SUBVENTIONS COMMUNALES 2023

Madame le Maire présente le tableau des subventions examiné en Commissions réunies de ce jour.

Après délibération le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Adopte le tableau des subventions 2023, ci-dessous,

SUBVENTIONS 2023			base	divers	total
1	ALCA POLE		330		330
2	AMICALE CARNAVALESQUE		330		330
3	AMICALE DES DONNEURS DE SANG		330		330
4	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Compl. U.D.S.P.°°	330	930	1 260
5	UNION DEPART. S. POMPIERS **			340	340
6	JSP		500		500
7	APEC (Association pour la Promotion des Echanges Culturels)		330		330
8	ASS DE PECHE ET DE PISCICULTURE (APP)	12 jeunes sportifs *	330	540	870
9	CHORALE STE CECILE		330		330
10	CLUB DU 3e AGE "LA JOIE DE VIVRE"		330		330
11	CONSEIL DE FABRIQUE DE L'EGLISE		330		330
12	ELL DAMM THEATER	cours dialecte	330	330	660
13	FOOTBALL CLUB	93 jeunes sportifs *	330	4 185	4 515
14	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE		330		330
15	HARMONIE MUNICIPALE Ecole de musique		330	1 620	1 950
16	HARMONIE MUNICIPALE Direction	saison 2022/2023		9 932	9 932
17	L'ILL AU PATCH		330		330
18	SOCIETE DE QUILLES "AVENIR"	1 jeune sportif *	330	45	375
19	TENNIS CLUB	14 jeunes sportifs *	330	630	960
20	U.N.C. - U.N.C.A.F.N.		330		330
21	UNION CYCLISTE DE LA PLAINE DE L'ILL (UCPI)	0 jeune sportif *	330	0	330
22	COMITE DES FETES		330		330
23	AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL			3 200	3 200
			6 770	21 752	28 522
1	ASS AIDES Alsace			100	100
2	APAEI ST ANDRE CERNAY			100	100
3	ASS SPORTIVE COLLEGE SCHOELCHER	jeunes sportifs		80	80
4	DELTA REVIE	20 € / abonné		200	200
5	LIGUE CONTRE LE CANCER			200	200
6	PREVENTION ROUTIERE			50	50
7	STE ARBORICULTEURS GUEB ET ENVIRONS			300	300
8	SYNDICAT D'IRRIGATION EN AMONT DU MOULIN		230		230
9	AFSEP Ass Française Sclérosés En Plaque		100		100
10	ARAHM Ass Aide Handicapés Moteur		100		100
11	ESPOIR		200		200
12	Protection civile - Turquie		500		500
13	Les Amis de la Gendarmerie			100	100
			1 130	1 130	2 260
	*JLS : DCM 19/03/18 :45 €/jeune/an sportif (TCO, FCO, UCPI, quilles et APP)		7 900	22 882	30 782
	versé en fonction de l'effectif de jeunes déclaré au plus tard le 30 avril				
	°° en fonction des effectifs du corps. Etats communiqués par l'UDSP				
	DIVERSES, suivant délibérations prises en cours d'année (13/07 etc..)				4 218
					35 000

POINT 7 Subvention au FCO pour l'organisation du 13 juillet 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser une subvention de 588.50 € au Football Club d'Oberhergheim, à prélever à l'article 6574, pour couvrir les frais d'organisation de la Fête Nationale du 13 juillet 2022.

POINT 8 TARIFS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal, sur proposition des commissions réunies de ce jour, à l'unanimité,

Adopte les tarifs communaux 2023, comme suit :

TARIFS COMMUNAUX 2023						
SALLE DES FÊTES Pas de location de l'espace bar seul	LOCATION	ACOMPTE (armes)	LOCATION vaisselle	CAUTION	Part. frais entretien	Retenue sur caution en cas d'annulation < J - 1 mois
ASSOCIATIONS LOCALES						
Manifestations sans but lucratif avec vaisselle et/ou cuisine	gratuit		gratuit	600 + 90	50	20
" " sans vaisselle ni cuisine	gratuit		gratuit	600 + 90	20	20
"à but lucratif" 1fois/an non reportable - le jour	gratuit		gratuit	600 + 90	50	20
"à but lucratif - par jour	250		gratuit	600 + 90	0	20
Loc "mange-debout" - max 12 unités	2€/unité					
ASSOCIATIONS EXTERIEURES	voir tarif "Extérieurs" de la période correspondante					
PARTICULIERS d'Oberhergheim						
Espace bar et salle - du lundi matin au vendredi matin	180	90	75	600 + 90	0	50
Espace bar +salle +cuisine - du lundi matin au vendredi matin	250	125	75	600 + 90	0	50
Espace bar +salle - week-end	340	170	75	600 + 90	0	50
Espace bar +salle +cuisine - week-end	450	225	75	600 + 90	0	50
Location "mange-debout" - max 12 unités	5€/unité	caution incluse dans caution salle				
Location sonomicro	20	(comprend : remise du matériel, formation d'14 d'heure et contrôle au retour)				
Forfait obsèques (hors weekend)	140	0	gratuit	600 + 90	./.	./.
Extérieurs						
Espace bar et salle - du lundi matin au vendredi matin	375	200	100	600 + 90	0	75
Espace bar +salle +cuisine - du lundi matin au vendredi matin	475	250	100	600 + 90	0	75
Espace bar +salle - week-end	500	300	100	600 + 90	0	75
Espace bar +salle +cuisine - week-end	750	400	100	600 + 90	0	75
Location "mange-debout" - max 12 unités	5€/unité	caution incluse dans caution salle				
COMMUNE (mairie, écoles...)	gratuit		gratuit	./.	gratuit	./.
Autres locations	LOCATION	ACOMPTE	CAUTION	Autres tarifs		
MAIRIE / caveau				Garnitures (table + 2 bancs) 2,00		
Location avec repas (habitants d'Oberhergheim et classes)	100	50	100	noir A4 0,15		
Réunion de classes locataires sans repas	50	25	50	PHOTOCOPIE noir A3 0,30		
Réunion d'assoc locales sans repas		gratuit		coul A4 0,45		
Réunion d'assoc locales avec repas	50	25	50	coul A3 0,90		
Salle Seniors 55 rue de l'III				Fax 0,20		
associations locales		gratuit		Cartes postales unité 0,50		
locataires des pav. Seniors +résidence	50	25	50	Sacs OM prépayés CCHR (refacturation) unité 4,40		
Salle de l'ANCIEN PRESBYTERE				CIMETIERE 2 m ² 100		
Assoc. classes (ni sanitaires, ni cuisine)		gratuit		Coulées trentenaire 4 m ² 200		
Salle Multi-activités				Columbarium 15 ans 685		
Activités des associations, écoles		gratuit		30 ans 1370		
Associations, hors réunions et entraînements	70	35	70	DROIT PLACE 10		
Particuliers juillet + août : sans vaisselle, ni mobilier	300	150	300	Livre Uns'r Dorf 40		
Friteuse à gaz						
Assoc. locales pour manifestations organisées à Oberhergheim	15	./.	500			

POINT 9 RESTRUCTURATION DE LA MAIRIE TRAVAUX D'INSERTION DES RESEAUX BT DANS L'ENVIRONNEMENT.

Madame le Maire expose :

Nous avons en projet la restructuration de la mairie ainsi que l'aménagement de ses abords.

Or le bâtiment supporte en façades les câbles BT desservant les immeubles environnants.

Elle présente le schéma de principe et le chiffrage estimatif établis par Territoire d'Energie Alsace pour le projet de traitement des réseaux basse tension place de la mairie.

Ce chiffrage estimatif comprend également les frais d'études.

L'aide de Territoire Energie Alsace est de 50 %

Avec en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve le chiffrage estimatif de 24 518.75 € HT, soit 29 422.50 € TTC
- Approuve le plan de financement comme suit :
 - D Travaux HT 24 518.75 €
 - R TEA 12 259.37 €
 - Fonds propres 12 259.38 €
- autorise Mme le Maire à signer les actes à intervenir.

POINT 10 **DIVERS**

SPA – Convention «chats libres». Madame Stéphanie KARRER a représenté la commune à la rencontre du 10 février des élus de Colmar et environ et la SPA., qui portait sur la gestion des « chats libres et la maltraitance animale.

Gendarmerie. Monsieur Bernard MACHER a représenté la commune à la réunion d'information de la gendarmerie le 28 février sur les résultats de l'année de la compagnie de gendarmerie départementale de Sultz-Guebwiller.

Informations de Madame le Maire

Anneau du Rhin – Motor Park – Fête foraine éphémère, du 10 juin au 17 septembre 2023. M. François RINALDI, PDG de l'Anneau du Rhin a proposé de présenter son projet en réunion publique à la salle des fêtes.

Haut-Rhin propre: Après consultation des élus, il est retenu que le nettoyage de printemps sera réalisé lors de la journée citoyenne du 3 juin 2023

«Conseil de la Nature» Le 3 mars, Madame Leslie GRAESSEL a tenu une réunion publique à la salle des fêtes en vue de créer «un « conseil de la nature »

Le carnaval des enfants est reporté du 11 au 18 mars en raison d'une météo défavorable.

Fleurissement : En raison de l'évolution climatique et des mesures préfectorales éventuelles à venir, les bacs suspendus aux mâts d'éclairage public ne seront pas installés.

Mme le Maire Corinne SICK, clôt la séance à 22h30